

LE SUIVI TECHNIQUE ET FINANCIER DANS LA RÉGION DE KAYES AU MALI DE 2004 À 2019 : RETOUR D'EXPÉRIENCE

Entretien avec Kassé SACKO
Responsable de la cellule de Suivi Technique et
Financier (STEFI) des Adductions d'Eau Potable
(AEP) au sein du Groupe AGED-2AEP, qui fêtait en
2019 ses 15 ans d'expérience de STEFI en région
de Kayes.



PREAMBULE -----

L'opérateur STEFI a une mission d'appui-conseil aux gestionnaires des réseaux d'eau potable ruraux et semi-urbains concernant la maintenance et l'entretien courant des ouvrages, il réalise l'arrêté semestriel des comptes, la restitution des résultats aux usagers et à la commune, et l'élaboration de rapports globaux semestriels à destination des services de l'Etat. Ce service est rémunéré 20 FCFA/m³ (0,03€/m³) via une redevance prélevée sur

les recettes du service public de l'eau. En 2019, AGED-2AEP suivait 140 services d'eau potable en région de Kayes dont 110 assidus aux audits pour lesquels les données sont disponibles, qui couvraient environ 592 000 usagers ayant une consommation spécifique moyenne de 12,4 litres/jour/personne, pour une production de 2,6 millions de m³ et une distribution de 2,5 millions de m³, et un chiffre d'affaire d'environ 1,2 milliard FCFA.

ENTRETIEN -----

Quelles ont été les grandes étapes de mise en place du dispositif de suivi technique financier au Mali ?

Au Mali, la gestion du service public de l'eau dans les centres secondaires (entre 2 000 et 10 000 habitants) a connu plusieurs étapes, marquées chacune par un mode d'exploitation et de régulation spécifique. En effet, de l'indépendance en 1960 jusqu'aux années 90, les ouvrages d'alimentation en eau étaient exploités par des comités de gestion rattachés à l'administration locale. Au-delà du manque de professionnalisme nécessaire à une gestion correcte des équipements et du service, l'utilisation correcte des ressources issues de la vente de l'eau n'était pas assurée. Le service de l'eau était de très faible qualité (arrêts courants et prolongés du service, faible couverture du réseau, etc.)

Appuyée par divers partenaires, en particulier la Coopération allemande, la Direction Nationale de

l'Hydraulique (DNH) a progressivement développé un dispositif de suivi technique et financier

La politique de décentralisation, en gestation au début des années 90, a été suffisamment prise en compte pour permettre aux communautés de jouer un rôle de premier plan dans l'exploitation des ouvrages dont elles étaient bénéficiaires. La création d'associations des usagers, désormais chargées de la gestion des adductions d'eau potable, a été fortement encouragée et soutenue.

En 1993, une Cellule d'Appui et de Conseil (CAC) a été créée au sein de la DNH, qui deviendra en 1996 Cellule de Conseil aux Adductions d'Eau Potable (CCAEP).

ENTRETIEN STEFI KAYES 2020

La CCAEP a été transformée en GIE en 2002 et a pris le nom de Groupe de Conseil et de Suivi pour les Adductions d'Eau Potable (GCS-AEP). Les bases du suivi technique et financier des AEP, assuré par des opérateurs privés indépendants des services techniques de l'Etat, des Collectivités (désormais maîtres d'ouvrages du service public de l'eau) et des exploitants, ont ainsi été jetées.

En 2004, à la suite d'un appel à concurrence, deux opérateurs STEFI ont été sélectionnés, notamment Assistance aux Adductions d'Eau Potable (2AEP) dans la région de Kayes et GCS-AEP dans le reste du pays.

Les prestations confiées aux nouveaux opérateurs concernaient notamment :

- un service d'appui-conseil pour les exploitants, notamment pour la maintenance et l'entretien courant des ouvrages ;

- l'arrêt semestriel des comptes de gestion et la restitution des résultats aux usagers et à la commune ;
- l'élaboration de rapports globaux semestriels pour la Direction Nationale de l'Hydraulique et ses démembrements dans les régions.

Les prestations assurées sont rétribuées par les communes avec une redevance de 20 F CFA/m³ d'eau produit, prélevée sur les ressources collectées par les exploitants.

Les deux opérateurs ont bénéficié d'un appui logistique comprenant un véhicule 4X4 et un ordinateur de bureau.

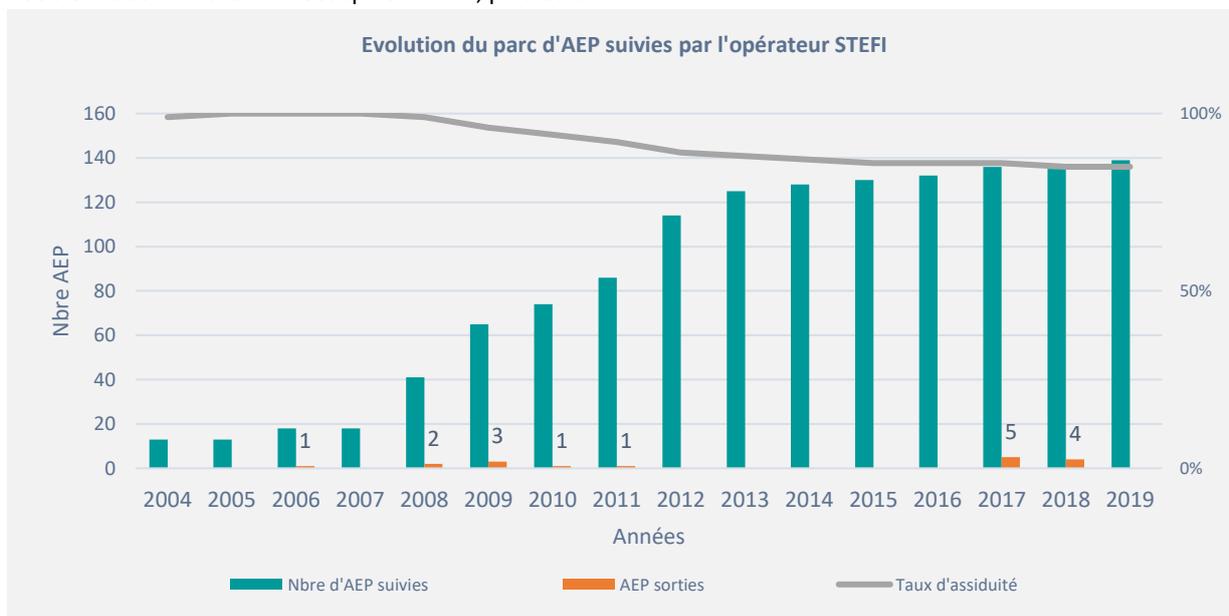
En 2018, à la suite d'une réorganisation du secteur accompagnée par la GIZ, dans le cadre du Programme Eau Potable et Assainissement (PEPA), les différentes régions du pays ont été réparties entre cinq (5) opérateurs STEFI. Le Groupe AGED-2AEP a été maintenu dans la région de Kayes.

Comment s'est déroulée la montée en charge du STEFI dans la région de Kayes de 2004 à 2019 ?

Assistance aux Adductions d'Eau potable (2AEP) a été créée en 1999. Elle a fusionné avec le bureau Agence Générale d'Expertises pour le Développement en 2014 pour donner naissance à Groupe AGED-2AEP. La structure cumule plus de 20 années d'expérience dans l'accompagnement des programmes d'alimentation en eau potable et d'assainissement au Mali et dans la sous-région.

2AEP a démarré le STEFI à Kayes auprès de 15 exploitants. Il s'agissait essentiellement des AEP réalisées ou réhabilitées avec l'appui de la KfW entre 1996 et 2000. Dans les années qui ont suivi, plusieurs

exploitations ont rejoint le dispositif, poussées par l'envie de bénéficier des services offerts ou soutenus par les partenaires financiers et techniques impliqués dans la réalisation de nouvelles AEP ou le renforcement d'ouvrages existants. Entre 2007 et 2012, plusieurs adductions d'eau ont été réalisées dans la région de Kayes, en particulier dans le cadre du Programme de Mobilisation des Ressources en Eau (PMRE). Les mesures d'intermédiation sociale qui faisaient partie intégrante des projets ont permis d'intégrer 60 centres bénéficiaires dans le dispositif STEFI en place.



ENTRETIEN STEFI KAYES 2020

Par ailleurs, près de 20 AEP réalisées par le Programme d'Appui aux Collectivités Territoriales pour l'Eau Potable et l'Assainissement (PACTEA) ont progressivement adhéré au STEFI, notamment après l'adoption en 2018 de l'arrêté interministériel rendant obligatoire le suivi technique et financier du service public de l'eau potable dans les centres secondaires.

139 SAEP étaient suivies en 2019 avec un taux d'assiduité aux audits estimé à 85%. Ce taux traduit la fréquence de présence d'un centre aux sessions d'audit organisées depuis son adhésion au dispositif

STEFI. La production d'eau potable dans la zone suivie était de 2,6 millions de m³ avec près de 12 litres/habitant/jour de consommation spécifique. L'épargne cumulée des exploitants, destinée à couvrir les charges diverses de renouvellement et de maintenance des ouvrages s'élevait à 2,5 millions d'euros au 31 décembre 2019.

En 2019, le chiffre d'affaires des AEP atteignait 1,2 milliard de FCFA, soit 1,8 millions d'euros avec un résultat de gestion annuel de 300 millions FCFA, soit 463 000 € euros.

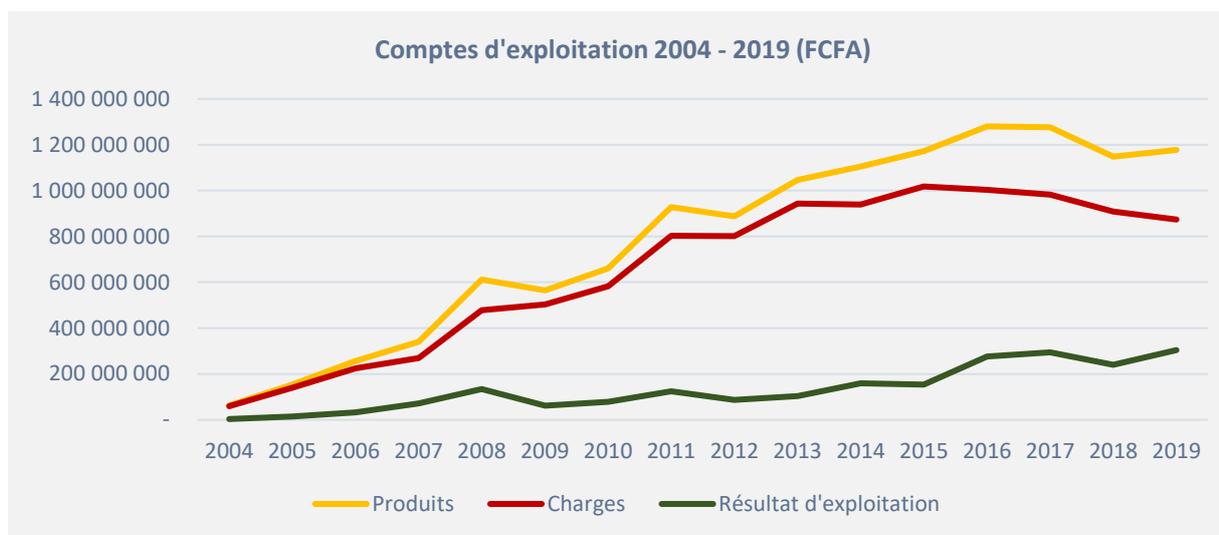
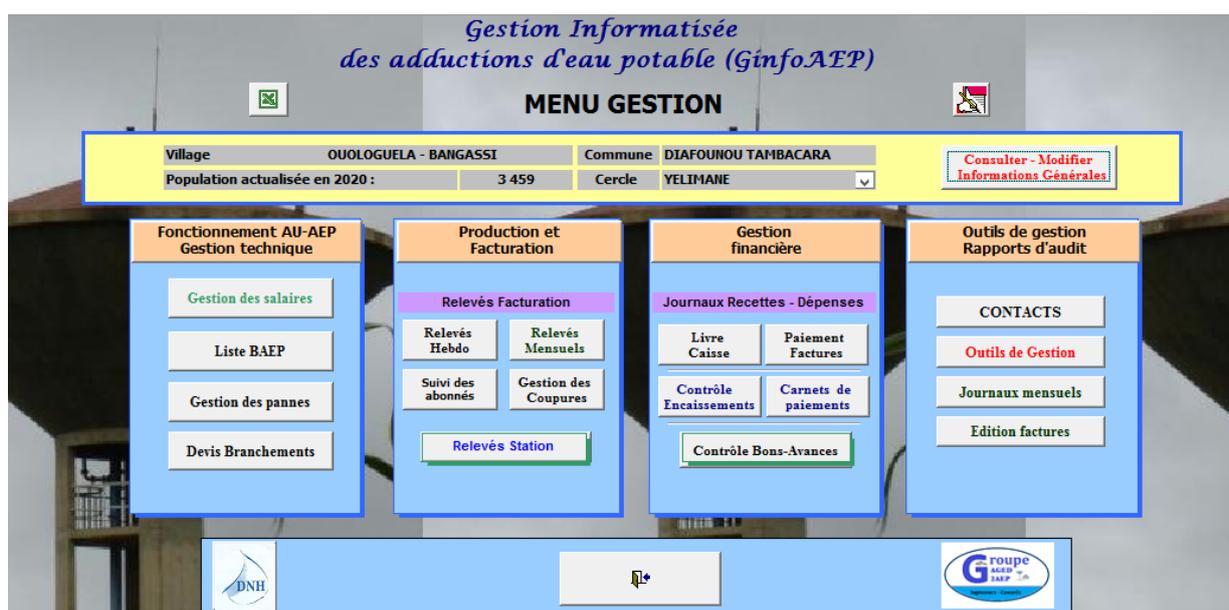


Figure 1: Capture d'écran de l'application Ginfo-AEP

La DNH recense 336 adductions d'eau dans la région de Kayes, les 140 accompagnées par l'opérateur STEFI ne représentent que 41% du parc existant. Pour soutenir la professionnalisation de la gestion des AEP, AGED-2AEP a élaboré une application informatique qui est actuellement utilisée dans près de 80 centres (75% des exploitations suivies).



Quels sont les principaux défis pour l'atteinte de l'Objectif de Développement Durable (ODD) N°6 dans la région de Kayes, notamment la cible 6.1 : « D'ici à 2030, assurer l'accès universel et équitable à l'eau potable, à un coût abordable »

Le Mali a pris une part active dans le processus d'élaboration des ODD qui sont la déclinaison de l'Agenda de développement à l'horizon 2030 des Nations unies.

Dans le domaine de l'accès à l'eau potable et à l'assainissement, des progrès ont été accomplis à l'échelle nationale et dans la région de Kayes. Cependant, des défis importants demeurent et concernent, entre autres :

- la mobilisation de ressources en eau (réalisation de nouveaux forages) pour faire face à la pression démographique croissante et la baisse du niveau des nappes phréatiques, notamment

au nord de la région dans les cercles de Kayes, Nioro et Yélimané ;

- la réalisation d'ouvrages d'alimentation en eau pour des communautés qui ne bénéficient pas encore d'un accès sécurisé à l'eau potable et à un service d'assainissement de base ;
- la sensibilisation et l'information pour renforcer le niveau d'adhésion des adductions d'eau existantes au dispositif de suivi technique et financier ;
- une meilleure organisation du service public de l'assainissement dans les communes.

Que retenir-vous des 10 ans de projets menés en partenariat avec SEVES ?

Depuis 2010, Groupe AGED-2AEP entretient un partenariat nourri avec l'ONG SEVES qui a permis de créer de nouveaux ouvrages d'alimentation en eau et d'assainissement et de renforcer certaines infrastructures existantes, avec le soutien du Syndicat des Eaux d'Île-de-France notamment.

Au cours des dix dernières années, les actions conduites en partenariat ont directement concerné 15 localités avec une population totale de près de 75 000 habitants en milieu rural et semi-urbain. Le service public de l'eau a été créé ou optimisé dans neuf villages qui ont enregistré en 2019 une production d'eau potable de 350 000 m³ avec une consommation domestique de 12 litres/habitant/jour.

A l'exception d'un seul village, tous les centres accompagnés adhèrent au dispositif de suivi technique et financier et présentent à leurs communes et aux usagers des comptes rendus techniques et financiers réguliers.

Des actions spécifiques de soutien au dispositif STEFI ont été développées avec SEVES ayant concerné notamment l'organisation de la filière de maintenance des ouvrages d'adduction d'eau avec l'identification et le renforcement des compétences des agents de maintenances (mécaniciens, électriciens, plombiers, etc.).

Dans le cercle de Yélimané, une fédération des associations d'usagers de l'eau a été créée et accompagnée afin d'aider les exploitants à mutualiser leurs ressources techniques et financières pour une meilleure gestion du service public de l'eau.

Cette décennie de partenariat entre les deux structures a permis de renforcer la visibilité du STEFI dans la région et auprès de plusieurs partenaires en France. A court et moyen termes, l'élargissement de la présence du STEFI auprès des exploitants qui n'adhèrent pas encore au dispositif pourra continuer d'être un axe important de collaboration.

CONTACT -----

Kassé SACKO – Groupe AGED-2AEP

Mail : ksacko@aged2aep.com

Site : <http://aged2aep.com/index.html>